

CONDITIONS D'ACCÈS

Admission en 2nde professionnelle

- Après une classe de 3^{ème} ou de 2nde générale ou technologique, selon la procédure académique d'orientation et d'affectation (AFFELNET)
- Après un CAPA

Admission en 1^{ère}

- Après une 2nde professionnelle « Nature Jardin Paysage Forêt », une 2nde générale
- Après une 1^{ère} d'une autre option (sur entretien)
- Après un diplôme de niveau 5 dans le secteur des aménagements paysagers (ex : BPA ou CAPA « Travaux Paysagers »)

CONTENU DE LA FORMATION

2nde professionnelle

30 semaines – 29h /semaine en moyenne

1^{ère} & Terminale

56 semaines – 29h /semaine en moyenne

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL (nombre d'heures/semaine)

EG1 - Langue française, langage, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	5 H
EG2 - Langue et culture étrangères (anglais)	2 H
EG3 - Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi	2 H
EG4 - Culture scientifique et technologique	4 H

MG1 - Langue française, langage, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	5H30
MG2 - Langue et culture étrangères (anglais)	1H45
MG3 - Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi	2 H
MG4 - Culture scientifique et technologique	5 H

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (nombre d'heures/semaine)

EP1 - Contexte des chantiers d'aménagement	3 H
EP2 - Travail sur chantier, opérations d'entretien et d'utilisation du matériel	3H30
EP3 - Spécialisation professionnelles : Travaux des aménagements paysagers	4 H dont 30h/an activités pluridisciplinaires

MP1 - Dimensions écologiques, économiques et culturelles des travaux paysagers	3 H
MP2 - Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers en aménagement paysager	2H30
MP3 - Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers	2H30
MP4 - Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions des aménagements paysagers	1H30
MP5 - Choix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements utilisés pour les aménagements paysagers	1H15

2^{nde} professionnelle

1^{ère} & Terminale

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (SUITE)

Séquences professionnelles sur le parc	2 H	MAP - Le jardin utile / la nature au service de l'homme	1 H
		Activités pluridisciplinaires (Aménagement, biologie, économie, équipement)	2 H

ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE (nombre d'heures/semaine)

EIE - « Devenir lycéen » : Permettre à l'élève d'acquérir les méthodes de travail et d'organisation au travers des thèmes : carte mentale, CIV, visites professionnelles, course d'orientation, recherche de stages,...	3 H	EIE - Préparation stage et épreuves d'examen, course d'orientation, théâtre en anglais, éducation aux médias	2 H
--	-----	---	-----

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL* (nombre d'heures/semaine)

Mise à niveau pour les élèves en difficulté scolaire	1 H	Section Arts plastiques 🎨	2 H
Section Rugby 🏈	2 H	Section Rugby 🏈	2 H
		Engagement citoyen	-
		Mobilité internationale	-

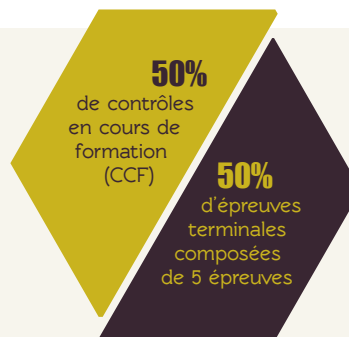
STAGE

Réalisation d'un chantier école (collectif)	1 semaine	Réalisation d'un chantier école (collectif)	1 semaine
Stage d'éducation à la santé et au développement durable (collectif)	1 semaine	Réalisation de projets éducatifs autour de la santé et du développement durable (collectif)	1 semaine
Stage en milieu professionnel (individuel)	6 semaines dont 4 prises sur la scolarité	Stage en milieu professionnel (individuel)	17 semaines dont 12 prises sur la scolarité
Stage de préparation à l'apprentissage pour les élèves intéressés	2 semaines	Sauveteur Secouriste du Travail	2 jours (en T ^{re})
		CACES Tracteur - Minipelle	1 semaine (en 1 ^{ère})

MODALITÉ D'OBTENTION DU DIPLÔME

Le BAC professionnel « Aménagements Paysagers » est un diplôme national.

Possibilité d'obtenir la certification du BEPA « Travaux Paysagers » en fin de 1^{ère} sous réserve d'avoir suivi un cursus dans la même filière en classe de 2^{nde}.



* En Terminale, les points supérieurs à 10 comptent sans coefficient pour le BAC.